

Les intervenants :



Xavier Durel

Certificat interuniversitaire (ULB, UMH, UNamur) en intervention auprès des personnes en situation de double diagnostic déficience intellectuelle et problèmes de santé mentale. Master en ingénierie et actions sociales après une formation d'éducateur A2, un graduat d'éducateur spécialisé et un post-graduat en gestion et management dans le secteur non-marchand.

A travaillé dans le secteur de l'aide à la jeunesse en tant qu'éducateur et travaille depuis plus de 18 ans dans une institution pour personnes adultes handicapées mentales, d'abord en tant qu'éducateur, chef éducateur, chef de groupe et actuellement membre de la direction de l'organisation. Parallèlement, professeur de Mixed Martial Arts.

Formateur - Superviseur FUSEGU depuis 2007.

Vincent Bodson

Certificat interuniversitaire (ULB, UMH, UNamur) en intervention auprès des personnes en situation de double diagnostic déficience intellectuelle et problèmes de santé mentale. Psychopédagogue Master en sciences de l'éducation, après un graduat d'éducateur spécialisé.

Actuellement directeur d'une institution pour personnes handicapées mentales adultes. A travaillé comme éducateur, formateur, chef éducateur, puis 5 années en tant que formateur pour adultes dans le cadre des mesures judiciaires alternatives et enseignant en promotion sociale. A suivi et dispensé plusieurs formations dans le domaine de la violence, de la gestion des conflits, du travail sous contrainte et de la citoyenneté.

Formateur - Superviseur FUSEGU depuis 2007.

Informations pratiques :



Comment procéder ?

Un contact est indispensable pour nous exposer votre demande afin que nous puissions vous proposer un rendez-vous et enfin un devis.

Lieu :

A négocier pendant la prise de contact.

Comment nous contacter ?

Vincent Bodson : 0032 (0)492 / 97 45 65

Xavier Durel : 0032 (0)478 / 43 64 53

Site internet & mail : www.fusegu.be

Soutien à la création d'établissements pour personnes en situation de handicap



Nous vous proposons la conception ainsi que le suivi des différentes étapes dans la construction ou l'aménagement d'une organisation, d'un établissement d'accueil (hébergement et/ou centre de jour) ou d'une institution.

« Tout homme a droit à une vie qui lui permette de se construire. »

Albert Jacquard



www.fusegu.be

Présentation :



Faute de places en France, ce sont près de 5 000 personnes déficientes françaises qui sont prises en charge en Belgique.

D'une certaine manière, l'ouverture des établissements constitue une nécessité « historique » dans la perspective d'une progression continue vers la bienveillance.

(Extrait du rapport de la commission d'enquête du Sénat-tome 1 - sur la maltraitance des personnes handicapées)

« Nous devons avoir un système qui soit le plus intégré possible mais je pense que l'institution peut être conçue comme étant elle-même un moyen d'intégration. L'intégration de la personne handicapée dans une maison spécialisée est le signe d'une volonté pédagogique et éducative »

M. Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées.

Dans ce contexte, nous proposons de faire profiter de notre expertise développée au sein de différents établissements belges à travers un soutien à la création d'un établissement.

Comment développer des centres polyvalents, bien organisés tout en plaçant la personne en situation de handicap au cœur du projet ?

Nous vous proposons ...



- Création du projet d'établissement et/ou pédagogique.
- En cas de construction ou de rénovation et réaffectation d'un bâtiment existant ; analyse des plans en fonction des besoins.
- Une prise en charge de différents types ou degrés de handicap, par une adaptation de projets pédagogiques particuliers.
- Proposition d'une politique d'accueil des bénéficiaires dans la durée : pas de segmentation liée à l'âge, fournir un service adapté également pour des personnes vieillissantes.
- Proposition d'une philosophie de travail centrée sur le respect et la bienveillance ; donner des pistes sur des thèmes tels que les outils de prévention à la violence, une approche de la sexualité au sein de l'institution.
- Déterminer les besoins en termes de personnel éducatif et/ou non-éducatif.

Et encore ...



- Etablir une politique de ressources humaines, organigramme, description des différentes fonctions, déterminer un style de management,
- Sélection du personnel, procédure d'entretien de fonctionnement et d'évaluation,
- Etablissement du fonctionnement de la prise en charge (organisation interne, horaires),
- Mise en place de procédures d'information, de communication (réunions éducatives, pluridisciplinaires...) et de collaboration (organigramme fonctionnel),
- Formation des éducateurs et du personnel aux spécificités du projet,
- Détermination des besoins logistiques pour adapter le milieu à l'handicap (mobilité, alimentation, soins).
- ...

« La nécessité nous délivre de l'embarras du choix. »

Vauvenargues



www.fusegu.be